



Nouveau Départ

TVL

L'avenir est un chemin que
nous traçons ensemble.

Télés Vichères-Liddes SA



ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 28 AOÛT à 20 h à la salle polyvalente de Liddes

Objet soumis au vote de la population :

Soutien financier à la première étape du projet "Avenir TVL"

Le projet « Avenir TVL » fera l'objet d'une présentation à l'Assemblée primaire du 28 août. A la suite de cette présentation, le soutien financier à la première étape du projet « Avenir TVL » sera soumis au vote de l'assemblée.

Ce vote constitue une étape cruciale pour l'avenir de la station.

Habitants de la commune, rassemblons-nous, participons à cette assemblée et **apportons notre soutien à notre station de cœur !**

Habitants hors commune, **parlez-en autour de vous** afin d'encourager vos connaissances lidderaines à y participer !

Pour information, le Conseil communal a déjà préavisé favorablement la première étape du projet lors de sa séance du 5 mai 2025.

Le projet « Avenir TVL » envisage de nombreux aménagements pour les 15 à 20 années à venir dont :

- Changement du télésiège du Chapelet ;
- Enneigement mécanique de la piste ralliant le bas de la station ;
- Aménagement de bassins de rétention d'eau aux lieux-dits « la Vuardette » et « la combe des Six-Niez » ;
- Modifications de la zone de départ du télésiège (gare de départ ainsi que rénovation du restaurant et dortoirs) ;
- Evolution d'un tourisme hivernal vers un tourisme multi saisons ;
- Agrandissement du parking et aménagement d'un garage à dameuses.

L'entier du projet a obtenu un préavis encourageant de la part de la Commission cantonale des constructions ainsi que des 9 services étatiques consultés lors de la procédure de « demande de renseignements ».

Le projet dans son intégralité constitue notre **feuille de route à moyen/ long terme**.

Sa réalisation sera scindée en **3 étapes distinctes et indépendantes** :

- **La première étape, soumise à l'assemblée primaire du 28 août 2025, concerne l'assainissement financier et le changement de télésiège ;**
- La seconde étape proposera probablement l'enneigement mécanique et les aménagements multi saisons ;
- La troisième étape développera des améliorations pour le restaurant, le garage à dameuse et le parking.

Les étapes 2 et 3 sont en cours d'étude. Leur ordre de priorité pourra subir quelques modifications.



Une vision globale!

Renforcer l'attractivité touristique en assurant une prestation de qualité, intégrée et respectueuse de l'environnement tout au long de l'année.



1. Un projet au service de toute une région

Le projet "Avenir TVL" dépasse largement l'intérêt de la seule commune de Liddes. Il s'agit d'un projet de développement touristique d'envergure régionale, s'inscrivant dans la stratégie de développement durable, harmonieux et coordonné du Pays du St-Bernard.

- **Accessibilité et attractivité pour tout le district** : Le domaine skiable de VichèresLiddes est facilement accessible depuis Martigny et environs. Il est fréquenté non seulement par les habitants de Liddes, mais aussi par les familles, les écoles et les visiteurs de tout l'Entremont. Il offre une alternative plus familiale et abordable qu'à Verbier, renforçant la diversité de l'offre touristique de la région.
- **Complémentarité touristique et valorisation des ressources naturelles** : Avec son enneigement naturel, sa situation préservée, le domaine de Vichères-Liddes complète de manière idéale les autres offres du Pays du St-Bernard (hébergement, bien-être, randonnées, culture, etc.). Il permet une valorisation responsable du patrimoine naturel tout en générant de l'activité économique.
- **Impact social et jeunesse** : Le domaine joue un rôle essentiel pour l'initiation des jeunes de la région aux sports de neige, en collaboration avec les écoles, les clubs sportifs et les familles. Il contribue à maintenir une offre locale de loisirs sains, intergénérationnels et accessibles.

2. Une vision à long terme au service d'une planification cohérente

La solidité du projet Avenir TVL repose également sur une démarche stratégique volontaire. Avant de déposer cette demande, nous avons réalisé un **exercice approfondi de planification** à long terme, visant à clarifier les priorités de développement communal et à assurer la soutenabilité financière de nos investissements.

Cette vision d'ensemble nous a permis de :

- **Identifier les besoins réels et durables** en matière d'infrastructure touristique ;
- **Calibrer précisément la présente demande**, afin qu'elle soit proportionnée aux capacités locales et aux standards d'intervention régionale ;
- **Coordonner les acteurs publics et privés** autour d'un projet concerté, structurant et crédible.

Cet effort de structuration démontre notre volonté de travailler dans un esprit de responsabilité, de partenariat et de transparence vis-à-vis de la commune de Liddes et de la destination Pays du St-Bernard.





3. Coût du projet « Avenir TVL » - 1^{ère} étape

- CHF 1.0 million : Assainissement financier de la société
 - CHF 6.0 millions : Remplacement du télésiège
- CHF 7.0 millions Total**

4. Une planification financière stricte

Le montage financier du projet repose sur une équation rigoureuse et réaliste :

- CHF 3.5 millions : Commune de Liddes (contributions à l'investissement, participation au capital-actions, l'abandon de créance et contributions annuelles)
 - CHF 3.0 millions : Pays du St-Bernard (à fonds perdu via le fonds d'infrastructure)
 - CHF 0.5 million : Fonds privés (augmentation de capital)
- CHF 7.0 millions Total**

5. Un levier pour l'emploi, l'économie et la résilience territoriale

Ce projet n'est pas un simple investissement touristique. Il s'agit d'un levier de développement économique local :

- **Création et maintien d'emplois directs et indirects** : exploitation, remontées mécaniques, hôtellerie, restauration, commerce local.
- **Dynamisation du tissu économique** : le projet favorisera des investissements privés, une augmentation de la fréquentation touristique et une activité renforcée pour les entreprises locales.
- **Stabilisation de la population** : en renforçant l'attractivité de Liddes et de ses environs, on lutte contre la dépopulation et on encourage le maintien des familles, des jeunes et des actifs.

6. Une démarche concertée avec le Pays du St-Bernard et le Conseil communal

Le projet Avenir TVL s'inscrit dans une démarche continue de dialogue et de transparence avec le Pays du St-Bernard (PSB) et la commune de Liddes. Dès les premières réflexions, des échanges ont eu lieu avec le PSB afin de connaître les règles applicables, les attentes du Fonds d'infrastructure et les conditions de recevabilité.

Nous vous remercions pour votre soutien et vous transmettons nos meilleures salutations.

**Votre Conseil d'administration
Télés-Vichères-Liddes SA**

